

Matthieu Theurier et Priscilla Zamord

Binôme tête de liste

Liste *Choisir l'écologie pour Rennes*

contact@ecologie-rennes2020.bzh

**ÉLECTIONS MUNICIPALES
15 ET 22 MARS 2020**

À l'attention de

Marion Gilbert

**La section CFDT Ville de Rennes, CFDT,
Rennes Métropole**

Rennes, le 19 février 2020

Mesdames, Messieurs,

Merci pour votre sollicitation.

Nous voulons faire de Rennes et de Rennes Métropole des collectivités exemplaires.

Vous trouverez ici un certain nombre d'éléments de réponse aux questions que vous nous posez. Nous sommes bien conscients qu'un certain nombre de réponses sont incomplètes, notre programme municipal 2020 n'abordant pas dans le détail l'ensemble des éléments liés à la fonction employeur de notre collectivité. Il s'agira alors pour nous **de continuer le dialogue avec votre organisation et les autres organisations syndicales** pour répondre au cas par cas aux enjeux que vous nous présenterez. Aussi, notre première priorité est de **mettre en œuvre un dialogue social renouvelé**.

Pour votre information, vous trouverez **l'intégralité de nos propositions** sur : <https://rennes-ecologie.bzh/programme>.

Sur les questions que nous vous nous soumettez, nous proposons :

1. Gouvernance

Services à la personne

- Dans le cadre de la mise en œuvre de nouvelles politiques sociales (Revenu Minimum Garanti notamment), nous continuerons à **augmenter les moyens alloués au CCAS**, y compris en moyens humains.

- Nous évaluerons et **renforcerons l'offre des SAAD** qui offrent des aides aux actes essentiels de la vie quotidienne et des SSIAD.

- Nous installerons **deux cuisiniers dans tous les EHPAD** afin de produire les repas

 **Choisir L'ÉCOLOGIE POUR RENNES**
UNE VILLE SOLIDAIRE, VERTE ET CITOYENNE

du midi et du soir directement dans les établissements et répondre ainsi aux besoins spécifiques de chaque résident.

Compétences métropolitaines

Nous pensons que les citoyen.ne.s doivent avoir voix au chapitre sur les décisions les concernant, nous voulons donc mettre en place des processus facilitant la participation citoyenne.

- Nous voulons élaborer **une charte de la démocratie métropolitaine et de la participation citoyenne**. Celle-ci posera les bases des outils coopératifs à utiliser dans la prise de décision, parmi lesquels figureront les budgets participatifs thématiques (énergie, déchets, jeunesse, culture...), les jurys citoyens, le droit de pétition, l'évaluation citoyenne et la co-construction des grands projets structurants.

- Nous voulons **renouveler et renforcer le rôle du Conseil de développement** (Codev) qui serait chargé du suivi et de la mise en œuvre de la charte et composé en partie de citoyens des 43 communes tirés au sort. Cette assemblée citoyenne consultative pourra aussi être force de propositions auprès du Conseil métropolitain.

- Nous voulons **une révision du fonctionnement métropolitain pour assurer la parité de l'exécutif et permettre un travail plus coopératif** en associant l'ensemble des conseillers et conseillères à l'action métropolitaine.

- Nous voulons **la métropolisation de nouvelles compétences** telles la solidarité, la santé, le sport... Il nous faudra dans ce cadre établir les besoins humains nécessaires pour chaque service, nombreux sont ceux qui nécessitent aujourd'hui des agent.e.s supplémentaires.

Armement et formation de la police municipale, traitement équitable des usagers

- Dans le cadre de la Fabrique citoyenne, nous voulons lancer **des États généraux de la sécurité urbaine à Rennes**, grande concertation décentralisée dans chaque quartier, au plus près des habitant.e.s. Pendant un an, il s'agira d'être à l'écoute des besoins et à faire le bilan avec le conseil citoyen, les conseils de quartier, avec les associations et les habitant.e.s puis à construire ensemble des réponses adaptées. Ce sera l'occasion de mettre au débat

la question du sentiment d'insécurité et de ce qui le génère, des relations entre jeunes et forces de l'ordre, les solutions pour lutter contre le trafic, etc.

- En concertation avec les policiers municipaux, **nous étudierons leurs conditions de travail et de rémunération, le renforcement des effectifs ainsi que l'évolution de leurs équipements mais nous refusons l'armement de la police municipale** (armes létales) qui est de notre point de vue incompatible avec ses missions de dialogue, de proximité et d'ilotage. En cohérence, **nous ne souhaitons pas créer de brigade d'intervention nocturne.**

- Les caméras pouvant contribuer à sécuriser les interventions des policiers municipaux, nous étudierons avec elles et eux **l'usage ponctuel de caméras mobiles** pour préparer certaines interventions.

- Nous voulons **renforcer la formation des policiers municipaux** à la méthodologie de résolution des conflits, à l'aller-vers au sens de l'éducation populaire, à la lutte contre le racisme et les discriminations et à l'égalité femme-homme et veiller à la représentativité des diversités de la population au sein de la police municipale.

- Nous voulons mettre en place **des permanences décentralisées dans les quartiers**, en lien avec les services d'accès au droit de la ville, pour faciliter l'échange avec les habitant.e.s sur les problèmes du quartier.

- Nous voulons **associer la police municipale lors d'événements de quartier dans un climat convivial et d'éducation aux règles de sécurité et de civilité et monter des chantiers avec des jeunes de quartier**, dans l'esprit de ce qui se fait dans le quartier du Blosne.

2. Gestion des effectifs

Gestion des effectifs

L'extension des services à la population est une nécessité. Elle a bien sûr un coût mais qui est d'abord un investissement pour le territoire et bénéfique à toutes et tous.

- Nous développerons **une nouvelle politique d'emploi pour renforcer les moyens humains de la Ville de Rennes et Rennes Métropole** en matière d'environnement, d'éducation (crèches et écoles), de solidarité, de sécurité, de prévention, d'urbanisme, de démocratie... Elle sera le produit d'un dialogue social renouvelé et consolidé.

- Nous voulons **maintenir un fort niveau d'investissement tant à la Ville de Rennes que Rennes Métropole** pour répondre aux besoins de la population en matière scolaire, crèches, restauration collective, d'équipements sportifs et de proximité.

- **Nous ferons le nécessaire pour retrouver des marges de manœuvre sur les budgets de fonctionnement pour permettre aux services publics et aux partenaires de la collectivité d'avoir les moyens de leurs actions.** La réorientation des budgets par la conditionnalité écologique et sociale ainsi que l'attention portée en premier aux acteurs du territoire permettront de dégager ces moyens. Et s'il le faut, nous nous affranchirons du « capage » qui oblige notre collectivité à limiter les évolutions de son budget de fonctionnement en dessous d'1,3% par an.

Précarité

- **Nous poursuivrons et amplifierons le travail de déprécarisation des agents** engagé lors du mandat précédent.

- Nous établirons **un agenda social avec les partenaires sociaux** afin d'établir un plan pluriannuel d'embauches, de déprécarisation et de progressivité des droits sociaux.

Temps de travail

- Nous sommes convaincus de l'intérêt d'engager **une nouvelle réduction du temps de travail**. Elle est bénéfique tant sur l'emploi que sur les conditions de travail des salarié.e.s. Il nous faudra étudier cet objectif au regard de son coût pour nos collectivités.

3. Responsabilité sociale de l'entreprise

Santé au travail

- Nous voulons **développer un service efficace et pluridisciplinaire en termes de santé au travail**. Nous voulons créer de **nouveaux postes de médecins en santé du travail**.

Egalité femme-homme

- Nous voulons **une Ville et une Métropole exemplaires en matière d'égalité professionnelle** et un management qui garantit effectivement l'équité entre femmes et hommes.

- Nous voulons **poursuivre la formation à l'égalité et à la lutte contre le sexisme et le harcèlement au travail** et poursuivre la mixité dans le recrutement des agent.e.s.

- Un numéro vert existe déjà au sein de la collectivité. Nous voulons que **tout signalement fasse l'objet d'une prise en charge par la Ville** et d'un accompagnement des victimes, en lien avec les organisations syndicales.

- **Nous garantirons l'équité de traitement entre homme et femme dans le recrutement, dans le salaire et les primes et dans l'avancement de carrière.** Nous travaillerons à la mixité partout où c'est possible.

- Nous travaillerons à **une meilleure représentativité de la diversité dans les recrutements** et nous engageons à l'exemplarité dans la lutte contre les discriminations et le racisme.

- **Nous conditionnerons l'ensemble de nos aides publiques à des critères environnementaux, sociaux et d'égalité.**

Commande publique

Nous pensons que les collectivités doivent assumer leur rôle dans la promotion d'une économie plus respectueuse de l'homme et de l'environnement. L'ensemble des actions de Rennes Métropole doit favoriser une économie locale, équitable, créatrice d'emplois de qualité et respectueuse de l'environnement.

- Nous voulons intégrer **des critères sociaux, de protection de l'environnement, d'égalité, de lutte contre les paradis fiscaux... dans le choix des moyens de financement** des investissements des deux collectivités.

- Nous voulons **renforcer le Schéma de Promotion des Achats Responsables** à travers une animation efficace entre services et avec les actrices et acteurs économiques. Tous les marchés publics devront avoir un critère « achat responsable » (sociaux et

environnementaux).

4. Participation des salariés

Dialogue social

- Nous voulons établir **une gouvernance rénovée des instances de dialogues** avec les salariés et les partenaires sociaux. Nous soutiendrons **un fonctionnement plus démocratique et plus horizontal du CHSCT**.

- Nous nous engageons à **un audit sur les conditions de travail** dans les différents services de la Ville et de la Métropole et à mettre en œuvre toute action nécessaire à **l'amélioration du climat social et des conditions de travail**.

- Nous nous engageons à **travailler avec tous les agents concernés à la mise en place des politiques publiques** afin de les impliquer et de les rendre acteurs.trice.s des mutations internes à la collectivité.

Recevez nos sincères salutations écologistes.

Matthieu Theurier et Priscilla Zamord